

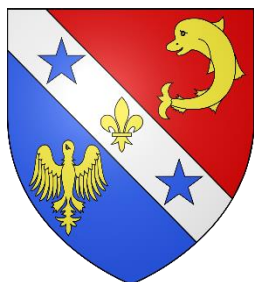


LA GAZETTE



Depuis ce début d'année, vous pouvez consulter sur votre téléphone les informations et alertes concernant notre commune depuis l'application Panneau Pocket. Ce nouveau support de communication est instantané et vous permet donc d'avoir l'information en temps réel sur votre mobile mais également sur votre ordinateur si vous le souhaitez. N'hésitez pas à la télécharger : c'est gratuit !

Définition héraldique du blason de Chanat-la-Mouteyre



"Tranché au 1 de gueules au dauphin d'or, au 2 d'azur à l'alérion d'or, à la bande d'argent chargée d'une fleur de lys d'or et de 2 étoiles d'azur".

Les explications suivantes sont données concernant l'origine des symboles entrant dans la composition :

- une tradition prétend que la Comtesse Brayère Catherine, dauphine d'Auvergne, avait un château à Chanat, ceci est symbolisé par le dauphin.
- la fleur de lys était l'attribut de Saint-Louis, patron de la commune
- l'alérion et les étoiles sont repris sur les armes des familles de Crespat et Tuboeuf, possessionnées entre 1500 et 1730 à Chanat.

Festival "Tu veux ma photo" ?

Trois ans déjà que le club « PHOTOFUNCHANAT » faisait parler de lui à travers une exposition photo remarquable.

Cette année, tous les membres ont hâte de faire revivre cet événement qui reviendra en force sous la forme d'un **Festival photo**.

C'est avec un grand plaisir que les samedi 2 et dimanche 3 juillet 2022, le festival " **Tu veux ma photo ?** " accueillera gratuitement un large public sur le thème **Grandeur Nature**.

Chacun, en déambulant dans le village de Chanat, pourra admirer de magnifiques photos d'amateurs et de professionnels. Mais pas seulement ! Des ateliers, animations, parcours pour les enfants seront proposés tout le weekend ! Et pour une petite pause, buvette et restauration rapide seront à disposition.

Amateurs et passionnés, ou simplement curieux, dès maintenant, réservez cette date pour découvrir ce festival le temps d'un weekend inoubliable.



AGENDA

Commission Animation et Lien social
mardi 15 février à 18h30
Salle du Conseil

Commission Agriculture et Forêts
mardi 22 février à 18h00
Salle du Conseil

Ordre du jour :

- Manifestations 2022
- Utilisation des salles

Ordre du jour :

- Discussion autour du boisement de la commune
- Point sur le Prè Chaumont
- Point sur la déviation des chemins GR4, GR441, PR2

L'interview du mois : Le Comité des Fêtes par son ancienne Présidente Régine HEINRICH et sa nouvelle Présidente Aurélie LETENDART.

Le Comité des Fêtes s'est donné pour mission d'animer notre village, de créer du lien entre ses habitants, de divertir et donner du bon temps aux gens. Présidente depuis février 2017 et ayant passé le relais très récemment, Régine peux-tu nous dire quelles sont tes missions désormais ?

Je reste en charge de la communication et j'accompagne la nouvelle Présidente dans la prise de ses fonctions. Je m'occupe principalement aujourd'hui de l'organisation des sorties tout au long de l'année. Par exemple, nous allons faire une soirée au Moulin Bleu à Thiers le 5 février ; visiter Blesle et Lavaudieu le 2 avril ; faire une sortie dans le Cantal le 10 septembre et une journée à Lyon pour la fête des lumières le 9 décembre.

Régine, un souvenir à partager avec nous sur ces 5 années animées ?

Le moment le plus marquant et déstabilisant reste l'orage qui s'est produit lors de la Fête du Four en 2017 : au milieu de l'après-midi, en 30 minutes, tous les exposants étaient partis, le groupe folklorique jouait sous le préau de l'école et sans spectateur ! Malgré cela, les meilleurs souvenirs restent les voyages réalisés pour l'ambiance chaleureuse, l'unité du groupe, le plaisir de découvrir des villages des sites régions.

Aurélie, tu es la nouvelle Présidente du Comité des Fêtes, en quelques mots, peux-tu nous expliquer ton rôle ?

Pour ma part, je m'occupe des manifestations et des activités qui ont lieu sur notre commune : la chasse aux œufs le 16 avril ; la Fête du Four organisée avec les Z'amis du Four du 20 au 22 mai ; un concours de pétanque le 25 juin ; une soirée théâtre le 1er octobre, un loto gourmand le 11 décembre et le Réveillon du nouvel an le 31 décembre.

C'est un énorme boulot que d'organiser toutes ces animations. Combien de membres êtes-vous ?

Nous sommes 17 à l'heure actuelle. Pour réaliser un programme, il faut beaucoup de monde : les membres actifs, et aussi des bénévoles.

Si demain j'ai envie d'être bénévole, que dois-je faire ?

Nous contacter par e-mail : aurelie.letendart@sfr.fr, ou par téléphone :

- 06 16 87 89 76 (pour les manifestations sur Chanat la Mouteyre)

ou

- 06 73 25 42 38 (pour les sorties)



Inscription sur les listes électorales

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales pour voter en 2022, vous avez jusqu'au 02 Mars pour faire votre demande en ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>